

Avis d'Appel d'Offres (AAO)

MINISTERE DE LA SANTE

CAISSE NATIONALE DE SOLIDARITE EN SANTE (CNASS)

AAO N° : 01/2024/CNASS

Acquisition de 3 Véhicules 4x4 et un Véhicule Berline

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au Plan de Passation des Marchés paru sur le site de l'ARMP du 05/04/2024.
2. La Caisse Nationale de Solidarité en Santé (CNASS) a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds afin de financer ses activités et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché d'**Acquisition de 3 Véhicules 4x4 et un Véhicule Berline**. Les produits seront fournis au Siège de la CNASS dans un délai ne dépassant pas 5 semaines.
3. La Caisse Nationale de Solidarité en Santé (CNASS) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir 3 Véhicules 4x4 et un Véhicule Berline.
4. Le présent appel d'offres est un Appel d'offres national ouvert.
5. Le présent appel d'offres est ouvert à tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le Dossier d'Appel d'Offres.
6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la CNASS (Monsieur Mahamadou MAREGA, tél : 45 25 95 16 et e-mail : mahamadou.marega@cnass.mr) et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après *Siège social Ilot K EXT n°10, rue Ba Mamadou M'Baré, Nouakchott, Mauritanie* de 9 heures à 17 heures (du lundi au jeudi et le vendredi de 9 heures à 12 heures).
7. Les exigences minimales en matière de qualification sont :
 - Avoir réalisé au minimum un (01) marché similaire (justifiés à travers des attestations de bonne exécution ou des procès-verbaux de réception provisoire sans réserve ou



définitive signées par les maîtres d'ouvrage public ou leurs représentants) au cours des cinq dernières années (**2023, 2022, 2021, 2020 et 2019**)

- Disposer d'un service après-vente décrit à la clause IC 18.1 du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO). Pour les informations détaillées, voir le Dossier d'Appel d'offres.
 - Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel durant les (05) cinq dernières années (2023, 2022, 2021, 2020 et 2019) d'au moins **6.000.000 MRU**. Ce chiffre d'affaire sera obtenu au niveau des états financiers certifiés par un expert-comptable agréé.
 - Disposer d'une attestation de financement bancaire d'un montant de **4.500.000MRU**, attestation délivrée par une banque et destinée au besoin de fonds de roulement pour l'exécution du marché.
8. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après **Siège social Ilot K EXT n°10, rue Ba Mamadou M'Baré, Nouakchott, Mauritanie** à compter du 23/07/2024 contre le paiement d'un montant non remboursable de **2.000** ouguiyas ou sa contre-valeur dans une monnaie librement convertible. La méthode de paiement sera par versement au Trésor Public. Le document d'Appel d'offres sera immédiatement remis aux candidats intéressés ou adressé à leur frais en utilisant le mode d'acheminement qu'ils auraient choisis.

Les offres devront être rédigées en langue française et devront être déposées à l'adresse indiquée dans le DAO au plus tard le 23/08/2024 à 12 heures. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des Soumissionnaires qui désirent assister à l'ouverture des plis et, à l'adresse : commission de passation des marchés publics du Ministère de la Santé (CPMP/MS) Ilot WRB LOT N500 à l'ouest du carrefour BANA BLANC à côté de la lunetterie OPTIKOS Nouakchott Mauritanie tel (222) 22 30 48 19, le 23/08/2024 à 12 heures.

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de **270.000 MRU** ou le montant équivalent dans une monnaie librement convertible. Cette garantie devra demeurer valide pendant une durée de 120 jours au moins à compter de la date limite de dépôt des offres.

9. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

Signature :

Directrice Générale de la CNASS

